



RAPPORT DE GESTION

2016



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
1 INTRODUCTION.....	3
2 ORGANISATION	4
2.1 ORGANIGRAMME	4
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION	5
3 ACTIVITÉS.....	6
3.1 SYSTÈME D'INFORMATION SANITAIRE	6
3.1.1 <i>Informatisation des EMS et CMS.....</i>	6
3.1.2 <i>Informatisation de la santé scolaire.....</i>	6
3.1.3 <i>Informatisation de la fiche d'intervention pré-hospitalière.....</i>	7
3.2 GESTION DES BASES DE DONNÉES / DATAWAREHOUSE	7
3.3 ENQUÊTES ET ÉTUDES	7
3.3.1 <i>Etat de santé de la population.....</i>	7
3.3.2 <i>Indicateurs sanitaires.....</i>	8
3.3.3 <i>Evaluation des besoins sanitaires / monitoring de l'activité des établissements de soins.....</i>	8
3.3.4 <i>Démographie médicale.....</i>	8
3.4 QUALITÉ DES SOINS.....	9
3.5 RELEVÉS STATISTIQUES	9
3.6 REGISTRE VALAISAN DES TUMEURS	10
3.7 2 ^{ème} JOURNÉE DE L'OVS «EN SANTÉ DE LA NAISSANCE AU GRAND ÂGE»... ..	10
3.8 PARTICIPATIONS À DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITÉS	11
3.9 PUBLICATIONS	12
3.9.1 <i>Articles.....</i>	12
3.9.2 <i>Présentations à des congrès et conférences.....</i>	12
3.9.3 <i>Rapports.....</i>	12
4 COMPTES ANNUELS	13
4.1 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	13
4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	16
5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION.....	17



1 INTRODUCTION

Pour l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), l'année 2016 a été marquée par la conclusion d'un projet d'envergure, par une extension de ses activités à la Suisse romande et par un renouvellement de sa gouvernance.

Le projet cantonal d'informatisation des établissements médico-sociaux (EMS) et centres médico-sociaux (CMS) qui avait débuté en 2004 a pris fin douze ans après son lancement. Ce projet ambitieux, conduit conjointement par l'Etat du Valais et les établissements concernés et dont la mise en œuvre opérationnelle a été assurée par l'OVS, a permis de doter tous les EMS et les CMS du canton de logiciels administratifs communs. Tous les CMS du Valais romand et la grande majorité des EMS de cette région peuvent également bénéficier d'un dossier de soins informatisé commun. L'association valaisanne des EMS et le groupement valaisan des CMS assurent désormais la conduite de l'exploitation de ce système d'information. Selon leurs souhaits, l'OVS restera intégré dans le groupe stratégique mis sur pied pour accompagner son développement.

Parmi les activités réalisées au cours de cette année 2016, il convient de relever celles liées aux besoins croissants des autorités sanitaires en monitoring de l'activité du système de santé. Dans ce cadre, un suivi très détaillé de l'activité hospitalière dans le canton a été réalisé pour permettre à l'Etat du Valais de suivre la bonne mise en œuvre de la planification sanitaire dans ce domaine. L'OVS a également assuré des travaux de monitoring de l'activité hospitalière concernant tous les cantons romands dans le cadre d'une étude de la Conférence latine des affaires sanitaires (CLASS) relative aux hospitalisations hors canton en Suisse romande. L'OVS a de plus été sollicité par la CLASS pour conduire un groupe de travail chargé de proposer un système d'information à même de suivre le parcours professionnel des médecins de Suisse romande depuis leur formation jusqu'à leur retraite. Cette volonté des cantons romands de renforcer leurs collaborations pour assurer le suivi du développement du système de santé sur l'ensemble de la Suisse romande est réjouissante et l'OVS y a pris et continuera à y prendre part avec grand enthousiasme en complément, et souvent en complémentarité, avec les activités importantes qu'il assure pour le canton du Valais.

Finalement la fin de l'année 2016 a été marquée par un renouvellement du conseil d'administration de l'OVS suite à la modification de l'ordonnance sur l'OVS souhaitée par le gouvernement cantonal. Nous adressons nos remerciements au chef du service de la santé publique, M. Victor Fournier et au médecin cantonal, M. le Dr Christian Ambord qui ont cessé leur activité au sein du conseil au 31 décembre 2016 et avons le plaisir d'accueillir comme nouveaux membres du conseil Mme Françoise Balmer Fitoussi, présidente, M. Raphaël Bender, chef de l'office cantonal de statistique et de péréquation, M. Dominique Germann, représentant des centres médico-sociaux et M. Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion Santé Valais.

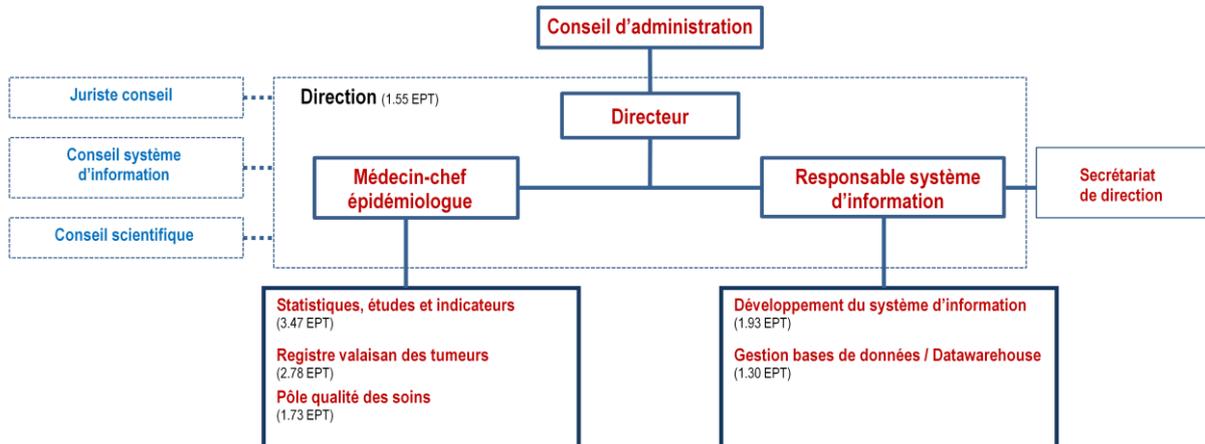
Luc Fornerod
Directeur



2 ORGANISATION

2.1 ORGANIGRAMME

En 2016, 18 collaborateurs et collaboratrices ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) (moyenne annuelle: 12.76 EPT).



Les organes de l'OVS sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant l'année 2016, le conseil d'administration a siégé dans la composition suivante:

- Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, président,
- Dr Bernhard Aufderreggen, représentant du secteur ambulatoire, vice-président,
- Dr Christian Ambord, médecin cantonal,
- Olivier Chambovay, directeur administratif de l'Institut central des hôpitaux valaisans (ICH),
- Martine Tristan, représentante des établissements et institutions sanitaires, remplacée en juin 2016 par Josiane Granger.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'Ordonnance sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1^{er} octobre 2014.

Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'année 2016. Ses principales décisions ont été les suivantes:

- Signature d'une convention cadre avec la HES-SO Valais/Wallis, afin de favoriser la collaboration de l'OVS et de la HES-SO dans les domaines de la santé et de l'informatique;



- Adoption d'un règlement interne sur les rémunérations du personnel de l'OVS;
- Approbation du rapport de gestion 2015 et des comptes 2015;
- Approbation du budget 2017.

Lors de ces séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS par la direction. Les informations détaillées relatives à ces activités figurent au chapitre 3 du présent rapport de gestion

En vue de l'élaboration d'un plan stratégique de l'OVS, le conseil d'administration a entrepris, avec la direction, une réflexion sur le rôle de l'OVS quant à l'évolution du système d'information mis en place par le canton dans le cadre de l'informatisation de l'Hôpital du Valais, des établissements médico-sociaux et des centres médico-sociaux. Pour accompagner cette réflexion, une séance de travail a été organisée avec M. le Prof. Marc Cuggia, Professeur à l'Université de Rennes et responsable de l'Unité fouille de données du centre d'investigation clinique du CHU de Rennes. Une rencontre a eu également lieu avec le Groupement valaisan des centres médico-sociaux, l'Association valaisanne des établissements médico-sociaux et la Société médicale du Valais.

Cette réflexion se poursuivra en 2017. D'autres rencontres sont ainsi prévues avec les hôpitaux et les organismes actifs dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

Une adaptation de l'ordonnance cantonale sur l'OVS intervenue en décembre 2016 a conduit à une modification de la composition de son conseil d'administration. Le Conseil d'Etat a ainsi nommé les personnes suivantes pour le solde de la période administrative en cours et pour la période administrative 2018-2021 avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2017:

- Françoise Balmer Fitoussi, ancienne juge cantonale, présidente,
- Dr Bernhard Aufderreggen, représentant des médecins, vice-président
- Olivier Chambovay, membre de la direction de l'ICH,
- Josiane Granger, représentante des EMS,
- M. Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion santé Valais,
- M. Raphaël Bender, chef de l'Office cantonal de statistique et de péréquation,
- M. Dominique Germann, directeur du CMS de Sierre, représentant des centres médico-sociaux.

2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, M. le Dr Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue et M. André-Philippe Borgazzi, responsable système d'information. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1^{er} octobre 2014.

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision est FIDAG SA.



3 ACTIVITÉS

3.1 SYSTÈME D'INFORMATION SANITAIRE

3.1.1 Informatisation des EMS et CMS

Conduit par le secteur Système d'information de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), le projet cantonal d'informatisation des établissements médico-sociaux (EMS) et des centres médico-sociaux (CMS) qui a permis la mise en œuvre d'une solution informatique de gestion administrative pour l'ensemble des EMS et des CMS du canton a été formellement clos par décision du Conseil d'Etat le 12 octobre 2016.

Concernant le dossier de soins informatisé, le progiciel retenu au niveau cantonal a été déployé dans la partie francophone du canton sur l'ensemble des CMS et des EMS subventionnés.

Les associations faitières, respectivement l'Association valaisanne des EMS (AVALEMS) pour les EMS et le Groupement valaisan de CMS (GVCMS) pour les CMS, ont repris progressivement la responsabilité de l'exploitation des solutions administratives et de soins déployées dans le cadre du projet cantonal d'informatisation.

La transition a été assurée au niveau stratégique par un groupe de travail dédié à l'organisation post-projet. Au niveau opérationnel, le suivi des dernières installations, des incidents et des évolutions a été assuré par le secteur Système d'information de l'OVS jusqu'au terme de son engagement au 31 décembre 2016.

L'OVS restera intégré dans le groupe stratégique mis en place pour accompagner le développement du système d'information des EMS et CMS. Il pourra ainsi apporter son expertise pour que les données produites demeurent cohérentes et exploitables notamment à des fins statistiques et de santé publique.

3.1.2 Informatisation de la santé scolaire

Le projet d'informatisation de la santé scolaire a conduit à la mise en place d'une plateforme informatique de gestion qui est entrée en pleine production dans l'ensemble du canton durant l'année scolaire 2016/2017. Durant l'année scolaire 2015/2016, plus de 13'500 bilans de santé et plus de 1'300 campagnes de vaccinations avaient déjà traités au moyen des outils techniques mis en œuvre.

La réorganisation du secteur santé scolaire par l'intégration du personnel infirmier dans la structure de Promotion Santé Valais (PSV), ainsi que la redistribution des activités des zones géographiques en cours d'année scolaire intervenue au cours de l'année 2016 ont été intégrées dans cette plateforme. Par ailleurs, les outils de gestion de base pour la production d'indicateurs opérationnels ont été mis à disposition de PSV.



L'OVS continuera à apporter son appui à PSV pour assurer le bon fonctionnement et l'évolution de cette plateforme qui permettra en outre de disposer de données de santé publiques utiles pour le suivi de l'état de santé des jeunes de notre canton.

3.1.3 Informatisation de la fiche d'intervention pré-hospitalière

Le projet d'informatisation de la fiche d'intervention pré-hospitalière conduit pour l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS) a été mené à son terme.

L'OVS a assuré l'accompagnement du groupe des répondants métier, afin que l'utilisabilité et la cohérence des données dans les évolutions envisagées soient garanties.

Dans le cadre d'un mandat spécifique, l'OVS a géré la mise en place et l'exploitation d'un entrepôt de données (Datawarehouse) pour l'OCVS. Les données anonymes, validées par l'OCVS, sont intégrées quotidiennement et autorisent la production de tableaux de bord et de rapports statistiques prédéfinis. Un environnement sécurisé en cours d'implémentation autorisera à terme l'accès direct des compagnies affiliées à leurs données propres.

3.2 GESTION DES BASES DE DONNÉES / DATAWAREHOUSE

Le secteur Datawarehouse a mis progressivement en œuvre de nouveaux outils techniques pour intégrer et mettre en forme des données des relevés statistiques cantonaux et fédéraux traités par l'OVS (voir point 3.5 ci-après).

La mise en place des nouvelles infrastructures et fonctionnalités a été largement liée aux aspects sécuritaires des fonctions de restitution de données, celles-ci devant permettre un accès limité et garanti aux partenaires.

3.3 ENQUÊTES ET ÉTUDES

3.3.1 Etat de santé de la population

L'OVS a publié le rapport «La consommation d'alcool chez les écoliers en Valais» sur la base des données de la dernière enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) à laquelle ont participé 1'439 écoliers de 11 à 15 ans en Valais en 2014. Cette enquête, réalisée tous les quatre ans dans 40 pays à travers le monde, permet d'évaluer notamment les comportements de santé des écoliers. La publication est disponible en ligne sur le site internet de l'OVS (www.ovs.ch).

L'OVS a par ailleurs commencé à rédiger un rapport sur l'ensemble des résultats de cette enquête qui sera publié en 2017.

Un rapport présentant l'évolution du cancer en Valais ces 20 dernières années a également été publié en fin d'année 2016 (cf. 3.6 Registre valaisan des tumeurs).



3.3.2 Indicateurs sanitaires

Depuis de nombreuses années, l'OVS publie des indicateurs sanitaires sur son site internet. Ces indicateurs couvrent des domaines de la santé de la population et du système de santé du canton, par exemple l'activité des hôpitaux, des EMS ou des services d'aide et de soins à domicile (tels que les CMS et infirmiers(ères) indépendants(es)), des professionnels de santé (médecins, dentistes), ou encore des cancers ou des coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins.

Ces indicateurs, mis à jour en 2016, résument des données sanitaires essentielles et sont mis à disposition du public et de tous les acteurs de la santé en Valais. De nouveaux indicateurs relatifs notamment à la qualité des soins ont, par ailleurs, été publiés. Des données détaillées peuvent également être téléchargées.

3.3.3 Evaluation des besoins sanitaires / monitoring de l'activité des établissements de soins

Depuis 2013, l'OVS participe à l'évaluation des besoins hospitaliers dans le cadre des travaux liés à la planification hospitalière cantonale. Sur la base de cette évaluation, l'OVS assure un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière. Ce travail a été mené pour soutenir le Service de la santé publique (SSP) dans son activité de controlling de la planification suite à l'attribution des mandats de prestations.

L'OVS a également produit pour le SSP une évaluation des besoins hospitaliers des personnes âgées de la région Riviera-Chablais qui permettra de définir le dimensionnement des futurs bâtiments de l'hôpital desservant cette zone. Des travaux similaires d'évaluation des besoins ont été menés sur la prise en charge en psychiatrie hospitalière, dans le cadre des réflexions sur le dimensionnement de nouveaux bâtiments pour l'hôpital psychiatrique de Malévoz.

A l'occasion d'une étude de la Conférence Latine des Affaires Sociales et Sanitaires (CLASS) relative aux flux intercantonaux hospitaliers en Suisse romande, l'OVS a été mandaté par le Groupement romand de santé publique (GRSP) pour fournir des données détaillées sur les hospitalisations dans toute la Suisse romande pour l'année 2014. Les données de plus de 319'000 séjours hospitaliers ont ainsi été analysées.

Lors des travaux du groupe de travail «Soutien aux proches aidants et bénévoles» sur les proches aidants, l'OVS a estimé le nombre de proches aidants en Valais. Ce travail fera l'objet d'une publication en 2017.

3.3.4 Démographie médicale

Dans le cadre d'une collaboration avec le SSP et la Société médicale du Valais, l'OVS avait réalisé, en 2014, une enquête auprès des médecins au bénéfice d'une autorisation de pratique en Valais. Celle-ci portait en particulier sur la médecine de premier recours. Ce travail a été publié en 2016 dans le Bulletin des médecins suisses «Comment évaluer



l'offre médicale?» et a fait l'objet d'une présentation auprès de la Société neuchâteloise de médecine.

La CLASS a mandaté le GRSP, afin de dresser un état des lieux sur la gouvernance de la formation des médecins en Suisse romande. A cette occasion, l'OVS a été chargé de mener un groupe de travail intercantonal; celui-ci a proposé un concept de système d'information à même de collecter, d'analyser et de diffuser l'information relative au parcours des médecins en Suisse romande. Ce travail a fait l'objet d'un rapport qui a été soumis au GRSP.

3.4 QUALITÉ DES SOINS

Créé en 2014, le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré au cours de l'année 2016 le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins; ceux-ci ont été mis sur pied au niveau national par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et par l'Association nationale de la qualité des soins. Ils concernent notamment la mortalité intra-hospitalière dans les hôpitaux de soins aigus, les infections postopératoires, la satisfaction des patients ou encore les taux de réhospitalisations et de réopérations potentiellement évitables.

L'analyse des résultats de ces indicateurs a fait l'objet de rapports dans lesquels le Pôle qualité des soins a émis des recommandations à l'intention du Département de la santé. Il a, par ailleurs, assuré un suivi de ces recommandations et a aussi fourni un soutien méthodologique aux hôpitaux pour l'interprétation des indicateurs de qualité.

L'OVS a présenté ses activités dans le domaine de la qualité de soins à l'occasion de la Journée Latine d'Excellence en Santé à Neuchâtel où il a animé un atelier relatif à la manière d'interpréter les indicateurs sanitaires.

L'OVS a également rédigé un rapport à l'intention du SSP sur les indicateurs qualité de soins dans les EMS. Des travaux sont en cours sur le développement d'indicateurs pour l'évaluation de la qualité des soins dans les EMS.

Enfin, et conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS).

3.5 RELEVÉS STATISTIQUES

La législation cantonale charge l'OVS des relevés de statistique sanitaire cantonaux (deux relevés) et fédéraux (quatre relevés) auprès de tous les hôpitaux, établissements médico-sociaux, centres médico-sociaux et infirmières indépendantes du canton. Ces activités de l'OVS comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, le recueil des données auprès de ces mêmes prestataires, le contrôle et la plausibilisation des données ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au SSP. Les données sont exploitées pour répondre aux besoins du canton et produire les indicateurs sur le site internet de l'OVS.



Par ailleurs, l'OVS suit les développements conduits par l'OFS dans le domaine de la statistique sanitaire, notamment dans le cadre du projet MARS de mise en place de relevés de l'activité ambulatoire. Il représente le canton auprès du Comité romand de pilotage de la révision du codage médical.

3.6 REGISTRE VALAISAN DES TUMEURS

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux tumeurs cancéreuses dans la population valaisanne. Comme les treize autres registres existant en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER). Cet institut gère la base de données relative aux cancers en Suisse, assure la qualité de ces données, établit les statistiques nationales du cancer et conduit des recherches en épidémiologie du cancer.

En 2016, le RVsT a transmis à NICER les données d'incidence 2014 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central. Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications au niveau international, national et cantonal.

Le RVsT a publié en 2016 un rapport «Le cancer en Valais, 2016» qui a été le fruit d'un travail important mené depuis 2015. Ce rapport présente l'évolution du cancer en Valais ces 20 dernières années. Sa publication en fin d'année 2016 a fait l'objet d'une conférence de presse et a rencontré un large écho dans les media du canton. La publication est disponible en ligne sur le site internet de l'OVS (www.ovs.ch).

Le RVsT poursuit sa participation à diverses études nationales ou internationales. Il a notamment participé à une deuxième étude sur le cancer du sein avec le registre des tumeurs de St-Gall. Il a fourni ses données pour la version trois de l'étude de survie en Europe (CONCORD-3) et a contribué à des publications d'Eurocare-5. Il a pris part également à une grande étude sur le surdiagnostic avec l'Université de Berne dont les résultats seront publiés en 2017. Enfin, il collabore à une étude sur la qualité de vie des patients atteints de cancer de la prostate (PROCAS).

Le RVsT a fait partie en 2016 de la commission diabète du canton du Valais pour l'établissement de la stratégie cantonale de lutte contre le diabète et du groupe de travail pour l'évaluation du dépistage du cancer du côlon en Valais.

3.7 2^{ème} JOURNÉE DE L'OVS «EN SANTÉ DE LA NAISSANCE AU GRAND ÂGE»

L'OVS a organisé le jeudi 13 octobre une 2^{ème} journée de présentations en lien avec ses activités dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation (CRR). Les thèmes abordés lors de cette journée ont notamment eu trait à la surmédicalisation, à la santé scolaire et à la santé des seniors. Une table ronde à laquelle a notamment participé Mme Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, a clos la journée.



Quelque 90 personnes, impliquées dans la santé en Valais et hors du canton en tant que professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers) ou cadres dans la gestion et la politique sanitaire, ont participé à cette journée. Les présentations y relatives sont disponibles sur le site internet de l'OVS (www.ovs.ch). Une nouvelle journée sera organisée en 2017.

3.8 PARTICIPATIONS À DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITÉS

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent:

- le groupe d'accompagnement de l'Obsan,
- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique
- le Comité romand de pilotage de la révision du codage médical,
- Le Comité de projet du projet de la «REFORMER» (Réorganisation de la FORMation MEDicale Romande) de la CLASS,
- la Commission cantonale de promotion de la santé,
- la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients,
- le Comité de pilotage du projet d'informatisation des EMS et CMS,
- le Comité de pilotage du projet Infomed,
- le groupe de travail sanitaire de l'Etat du Valais sur la pollution au mercure,
- le groupe de travail de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer du colon,
- le groupe de travail de la CCSP sur l'évaluation des programmes de prévention,
- le groupe de travail «Soutien aux proches aidants et bénévoles»,
- le groupe de travail du SSP sur la vaccination en pharmacie,
- le groupe d'accompagnement du projet «Observatoire du système de santé vaudois».

Des collaborateurs de l'OVS ont par ailleurs assuré des activités de formation pour la HES-SO Valais/Wallis-Haute Ecole de Santé sur la démographie, le vieillissement de la population et le cancer, ainsi que pour l'IUMSP dans le cadre du Certificate of Advanced Studies (CAS) de santé publique et pour l'Université McGill, Montréal, Canada, sur la surveillance sanitaire.

L'OVS a également offert un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal et a assuré un accompagnement méthodologique du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET Valais) pour leurs campagnes de prévention du tabagisme.



3.9 PUBLICATIONS

3.9.1 Articles

- Matter-Walstra KW, Achermann R, Rapold R, Klingbiel D, Bordoni A, Dehler S, Konzelmann I, Mousavi M, Clough-Gorr KM, Szucs T, Schwenkglenks M, Pestalozzi BC. **Days spent in acute care hospitals at the end of life of cancer patients in four Swiss cantons: a retrospective database study**, SAKK 89/09, Eur J Cancer Care (Engl), 2016 Feb 9, doi: 10.1111/ecc.12453.
- Gloor V, Ambord C, Lehky Hagen M, Fornerod L, Chiolero A. **Comment évaluer l'offre médicale?**, Bulletin des médecins suisses 2016, 97(12-13): 456-459.

3.9.2 Présentations à des congrès et conférences

- Germann S, Chiolero A, Konzelmann I. **Estimation of the lifetime risk of cancer in one region of Switzerland**, Congrès des registres de langue latine (GRELL), Albi, France, 04-06.05.2016 (poster).
- Lorez M, (...), Konzelmann I, (...), Arndt V. **Evaluation of completeness of case ascertainment in Swiss cancer registration**, European network of cancer registries (ENCR), Ispra, Italie, 04.10.2016 (poster).
- Feller A, (...) Konzelmann I, (...), Clough-Gorr K. **Socioeconomic position and breast cancer survival in Switzerland**, International Association of cancer registries (IACR), Marrakech, Maroc, 19-21.10.2016 (poster).
- Jegerlehner S, Bulliard JL, Aujesky D, Rodondi N, Germann S, Konzelmann I, Chiolero A and the NICER Working Group. **Secular trends in thyroid cancer: indirect evidence of overdiagnosis and overtreatment?**, Assemblée de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG), Basel, Suisse, 25-27.5.2016 (présentation orale).
- Jegerlehner S, Bulliard JL, Aujesky D, Rodondi N, Germann S, Konzelmann I, Chiolero A and the NICER Working Group. **Secular trends in thyroid cancer: indirect evidence of overdiagnosis and overtreatment?**, 2016 Annual SGIM Meeting, Florida, USA, 11-14.5.2016 (présentation orale).

3.9.3 Rapports

- Richard T, Gloor V, Clausen F, Fornerod L, Favre F, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **La consommation d'alcool chez les écoliers en Valais**. Sion. Mai 2016.
- Konzelmann I, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Le cancer en Valais 2016**. Sion. Décembre 2016.

L'ensemble des publications de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS) depuis sa création sont recensées dans un document accessible sur son site internet www.ovs.ch.



4 COMPTES ANNUELS

4.1 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN

ACTIF	31.12.2016	31.12.2015	PASSIF	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT			CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Trésorerie	509'136	339'115			
Créances résultant de livraison et de prestations de service	0	42'038	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	56'089	185'019
Autres créances à court terme	0	2'379	Autres dettes à court terme	79'393	50'421
Subventions à recevoir de l'Etat du Valais	136'682	176'777	C/C Etat du Valais	420'952	217'654
Actifs de régularisation	11'195	8'645	Passifs de régularisation	75'831	91'687
Total actif circulant	657'013	568'954	Total capitaux étrangers	632'265	544'781
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
			Réserves facultatives issues du bénéfice	24'173	
			Bénéfice de l'exercice	575	24'173
Total actif immobilisé	1	1	Total capitaux propres	24'749	24'174
TOTAL ACTIF	657'014	568'955	TOTAL PASSIF	657'014	568'955



COMPTE DE RESULTAT

	Comptes 2016	Comptes 2015
	CHF	CHF
Produits		
Vente de biens et de services	323'889	319'149
Subvention NICER	50'864	49'629
Subvention Etat du Valais fonctionnement	1'973'302	2'095'346
Subvention Etat du Valais autre	0	176'777
Total des produits	2'348'055	2'640'900
Charges		
Charges de personnel	1'659'547	1'786'716
Frais informatiques	394'498	432'688
Mandats de tiers	140'557	197'238
Frais d'administration	50'416	104'803
Loyer	33'800	36'080
Autres charges d'exploitation	67'970	56'851
Charges financières nettes	692	2'352
Total des charges	2'347'480	2'616'727
Résultat d'exploitation (bénéfice)	575	24'173

Le bénéfice de l'exercice concerne des activités réalisées hors subventionnement de l'OVS par l'Etat du Valais.



Charges par secteur d'activité	2016 CHF	2015 CHF	Produits par financeur	2016 CHF	2015 CHF
Statistiques, études, indicateurs	668'116	768'125	Etat du Valais - subvention ordinaire	1'973'302	2'095'346
Système d'information sanitaire cantonal et Datawarehouse	470'890	566'688	Etablissements médico-sociaux et centres médico-sociaux	258'612	246'019
Système d'information sanitaire pour des tiers	430'015	556'425	Etat du Valais - Investissement pour système d'information EMS/CMS	0	136'743
Registre des tumeurs	467'517	472'002	Institut National pour l'Epidémiologie et l'Enregistrement du Cancer (NICER)	50'864	49'629
Pôle qualité des soins et secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients	310'942	253'487	Organisation cantonale valaisanne des secours	25'864	30'437
			Promotion Santé Valais	15'540	13'225
				23'873	69'501
			Autres		
Excédent de recettes	575	24'173			
Total CHF	2'348'055	2'640'900	Total CHF	2'348'055	2'640'900



4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	2016	2015
Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du codes des obligations (art. 957-962 CO).		
Produits d'exploitation		
Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charge. Les ventes de biens et de services sont comptabilisées sur la base de la facturation pour l'exercice concerné.		
Nombre de collaborateurs		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à	250	250
Autres informations prescrites par la loi		
	Néant	Néant
Indications complémentaires		
L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1 ^{er} octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la Santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS et les dispositions de la LEIS.		
La société a été inscrite au registre du commerce en date du 20 juillet 2015. L'inscription au RC n'a pas d'effet constitutif, mais seulement déclaratif.		



5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OBSERVATOIRE VALAISAN DE LA SANTE (OVS), A SION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS), comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires) et à l'Ordonnance sur l'OVS.





Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 3 avril 2017
2 ex.

Annexes : Comptes annuels 2016 établis par l'OVS

